

Montpellier, le 06 janvier 2014

Direction Générale des Services
Département Aménagement du Territoire
Direction des Transports et des Communications
Service des Infrastructures Ferroviaires
Et Transport Public Régional

REÇU LE
11 JAN. 2014

Monsieur Pierre MOREL A L'HUISSIER
Député de Lozère
3, Allée Piencourt
48000 MENDE

OBJET : DEMANDE D'INFORMATION SUR LES ÉVOLUTIONS DE L'OFFRE DE TRANSPORT PUBLIC RÉGIONAL EN LOZÈRE

TÉL: 04.67.22.63.55

NOS RÉF: CB/CC/PP/FL/MR/TF/MM N°2013-477

Monsieur le Député,

Par courrier, vous m'interpellez de façon excessive et caricaturale sur la politique régionale en matière de transport et plus particulièrement sur la desserte des lignes ferroviaires de Lozère. La politique de la Région est de promouvoir et d'améliorer l'offre de transport public régional. Cette politique se concrétise par de nombreuses actions :

- Déploiement progressif d'une tarification très attractive avec le tarif à 1€. La ligne Lozérienne entre La Bastide et Marvejols bénéficie de cette nouvelle tarification régionale depuis l'été 2012.
- Investissements -hors compétence- dans l'amélioration des infrastructures ferroviaires. Nous participons ainsi aux travaux de régénération des voies au nord d'Alès (dans le cadre du Contrat de Plan Etat Région), ou ceux qui ont eu lieu entre Belvezet et La Bastide à l'été 2009.
- Rénovation et achat de trains modernes. L'ensemble du parc a été remis à niveau et nous avons récemment acheté deux trains supplémentaires aptes à circuler sur les voies non électrifiées dont celles de Lozère pour améliorer et fiabiliser l'offre.

Sur le niveau de services, mon objectif est de répondre au mieux aux besoins locaux de déplacement tout en tenant compte du contexte économique que vous connaissez. Ainsi dans l'ensemble de la région, nous ajustons au mieux les moyens disponibles, les matériels roulants (train simple, train double ou autocar) et le volume de service en fonction des besoins et des fréquentations constatées et anticipées. Ces adaptations se traduisent par :

- Des renforcements de service là où les besoins augmentent : une augmentation du nombre de services ou la transformation d'un service autocar en service ferroviaire.
- Des allègements de service là où la fréquentation est faible : transformation d'un service ferroviaire en service autocar et/ou suppression de services peu ou pas fréquentés.

.../...

.../...

Sur le secteur lozérien, au vu de la faiblesse des fréquentations des trains, la SNCF nous a recommandé de réorganiser la desserte de l'axe La Bastide/Marvejols, objet de votre courrier. Un service aller-retour Mende / La Bastide et un service aller-retour Mende / Marvejols sont réalisés par autocar à compter du 15 décembre 2013. Les comptages réalisés sur ces services ferroviaires faisaient apparaître les fréquentations suivantes :

- 878981 Mende (8h46) / La Bastide (9h55) : 6 personnes en moyenne,
- 878980 La Bastide (10h06) / Marvejols (12h01) : 13 personnes en moyenne,
- 878983 Marvejols (13h53) / Mende (14h40) : 10 personnes en moyenne.

La fréquentation en Lozère étant bien supérieure durant la période estivale, ces 3 services seront réalisés par train en juillet et en août.

Pour être exhaustif, je vous indique que le service 877715 (Mende (16h50) / La Bastide (18h00)) est avancé à 11h47 avec une relation directe pour Nîmes. L'horaire 16h50 est maintenu les vendredis et dimanches où des besoins scolaires sont identifiés.

Vous attirez également mon attention sur la perception des services autocar par le public en signalant quelques retours négatifs de la part des usagers. Plutôt que de vous focaliser sur quelques informations non vérifiées, vous devriez vous référer aux enquêtes sérieuses. Ainsi, une enquête réalisée à bord des services autocar (auprès de plus de 160 usagers) indique au contraire une perception très positive de ces services :

- 95,7% des usagers se déclarent satisfaits du service autocar,
- les services autocar sont évalués comme sûrs, propres et confortables (ces items sont tous notés à plus de 16/20 par les usagers).

La Région s'est en effet montrée très exigeante vis-à-vis des transporteurs routiers et a ainsi imposé la mise en service d'autocars modernes et très confortables (large espace entre les sièges, équipé de toilettes, véhicules accessibles aux personnes en situation de handicap...).

Une catégorie d'utilisateur est probablement mécontente : les cheminots et leurs ayants droits. En effet, la SNCF a refusé de leur accorder la gratuité des transports sur les services autocar alors qu'elle la finance sur les services ferroviaires.

La contribution versée par la Région à la SNCF pour faire circuler les trains régionaux est passée de 80M€ en 2007 à plus de 106,25M€ en 2013. C'est une augmentation conséquente de notre budget qui atteste de ma détermination en faveur du service public de transport. Nous ne pouvons cependant aujourd'hui faire plus. La contrainte budgétaire actuelle est en effet croissante et difficilement soutenable dans un contexte où nos dotations de l'Etat restent stables, voire diminueront, quand les coûts de la SNCF continuent de dériver dangereusement.

Outre votre mandat de Député, vous êtes vous-même élu d'une collectivité territoriale, vous connaissez donc le contexte budgétaire actuel des collectivités. Celui-ci impose de mener une gestion toujours plus attentive des deniers publics. Les adaptations en cours répondent à une double préoccupation : le maintien d'un service public répondant aux besoins tout en gérant au mieux les deniers publics.

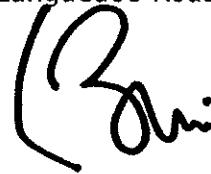
.../...

.../...

Voici les faits : un service public adapté aux besoins des voyageurs et économie de l'argent du contribuable. Alors une question se pose : qui sabote le service public ? La collectivité régionale qui gère au mieux le service dans l'intérêt des habitants et de l'activité économique ou un élu de la République qui emploie des termes racoleurs (fiasco, sabotage...) pour promouvoir un discours qui appelle à la gabegie ? Je vous laisse en juger en votre âme et conscience.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Député, l'expression de ma haute considération.

Le Président de la Région
Languedoc-Roussillon



Christian BOURQUIN